

# le mag

Mars 2020

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE NEVERS

n° 55



## Vers une nouvelle révolution industrielle

- Voyage ministériel dans la transition écologique ligérienne

- L'usine d'eau potable de Nevers fait peau neuve



**nevers**  
AGGLOMÉRATION

# Sommaire

L'édito du Président ..... 3

L'actu en brèves ..... 4



© Adobe Stock

## Le magg +

**5**  
Vers une nouvelle révolution industrielle

**6**  
Nevers Val de Loire, Territoire d'industrie et d'avant-garde

**7**  
Battre le fer et inverser la vapeur

**8-9**  
« L'industrie a toute sa place dans la Nièvre »



© Nevers Agglomération

## ENSEIGNEMENT

**10**  
Les étudiants de l'agglomération n'ont que l'embarras du choix !

**11**  
Le Centre scolaire Notre-Dame croit à l'apprentissage

## COHÉSION SOCIALE

**12-13**  
Les gens du voyage dans l'aire du changement



© Nevers Agglomération

## MOBILITÉS

**14**  
Signature de la délégation de service public de transports  
Aide à l'acquisition d'un vélo : un dispositif qui tourne !

À la mode du Pôle d'échanges multimodal

**15**  
De nouveaux abris pour encourager l'utilisation du vélo



© Nevers Agglomération

## CULTURE

**16**  
L'ACNE fête 30 ans de belles bobines

**17**  
La Loire comme source d'inspiration

## ENVIRONNEMENT

**18**  
Voyage ministériel dans la transition écologique ligérienne

**19**  
L'usine d'eau potable de Nevers fait peau neuve

Libre expression

Aucune contribution n'a été reçue au moment de la parution du magazine.

Photographie de couverture : © Adobe Stock

# ÉDITO



© Nevers Agglomération



© Nevers Agglomération

## Denis Thuriot

Président  
de Nevers Agglomération

Alors que s'achève le mandat de vos conseillers communautaires, je tenais à remercier tous les élus pour le travail réalisé dans l'intérêt général de notre Agglomération : la quasi totalité des projets et des réalisations (plus de 2000 délibérations !) a été votée à la majorité, voire, pour plus de 90 % des délibérations, **à l'unanimité**.

Pourtant, l'image et le rôle de notre Communauté d'Agglomération reste parfois encore flous dans les esprits. Le rôle d'un élu communautaire n'est pas, à mon sens, d'entretenir ce flou mais bien d'informer ses concitoyens et leurs représentants communaux, d'expliciter les décisions et les actions, d'être un relai. La Communauté d'Agglomération aide les communes, via la Dotation de solidarité communale (reversement facultatif que Nevers Agglomération a maintenu). Elle renforce la cohérence des stratégies d'aménagement. Elle génère des économies car elle permet des investissements mutualisés. Elle agit pour votre pouvoir d'achat. C'est une force et une chance.

L'Agglomération, à l'instar de l'intercommunalité en général, est bien ce qu'en font les élus communautaires qui sont avant tout des élus communaux. Il n'y a personne venu d'ailleurs que nos 13 communes. Or, ce mandat a été marqué par une véritable montée en puissance du rôle des intercommunalités. Les compétences du bloc communal en matière économique ont été renforcées. Ce bouleversement fondamental doit inciter les élus à concevoir différemment les programmes et les actions. Avec une vision à long terme plus aiguisée qui doit les guider pour développer nos territoires, de manière à répondre à vos besoins en termes de services, d'activités, d'emplois.

Nous devons donc être dans une posture de coopération et de solidarité. Coopération entre les communes de notre communauté, entre intercommunalités nivernaises, entre l'agglomération et les territoires ruraux, entre l'agglomération et le Département...

C'est bien à cela que nous avons travaillé : à la solidarité entre nos territoires et à leur complémentarité. Et je persiste à penser que c'est du côté de la modernité, de l'innovation au sens large et de l'engagement de l'agglomération dans les grandes transitions de notre époque que se trouvent les clés de notre avenir commun.

Plus que jamais, dans un monde toujours en mouvement, les élus qui siégeront dans la prochaine mandature devons donc continuer de voir loin et voir large, avec la conscience de constituer une communauté de femmes et d'hommes de l'Agglomération avant tout.



### ENVIRONNEMENT

#### 20

Pour les poules, ça roule !

Après les fêtes, des nouvelles de vos sapins !

### SANTÉ

#### 21

La Nièvre a enfin son Héliumur

### VIE DE L'AGGLO

#### 22

L'Agglomération se donne les moyens de sa croissance

# L'actu en brèves



© Nevers Agglomération

## Hommage à Bernard Bourdin

Il fut notamment directeur de la piscine des Bords-de-Loire à Nevers, Président du Club nautique Nivernais. Bernard Bourdin a compté dans la vie de la natation au niveau de la cité ducale mais aussi à l'échelle de l'agglomération et de la Nièvre. C'est pourquoi une salle de réunion du pôle aquatique *Aquabalt* porte désormais son nom et une plaque en faïence de Nevers, réalisée par Clair Bernard, a été installée dans cette salle afin de lui rendre hommage, lors d'une petite cérémonie organisée en présence de son épouse, de son fils et de son petit-fils.



© Nevers Agglomération

## Le Smart Cities Tour est passé par l'agglomération

Smart City Mag, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et de Régies et Nevers Agglomération se sont donné rendez-vous le 23 janvier dernier dans le cadre du Smart Cities Tour. Cette rencontre, qui s'inscrit dans la volonté de faire de Nevers Agglomération un territoire intelligent, a permis tables rondes et débats autour de sujets tels que l'utilisation des logiciels libres, l'attractivité économique liée à la connectivité du territoire ou encore l'organisation et la souveraineté des données, quels choix stratégiques pour les collectivités ?



© Adobe Stock

## La journée d'R.E.VE est de retour le 16 mai au parc Roger-Salengro !

Lauréate du label Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, Nevers Agglomération organise la 5<sup>e</sup> édition de la journée d'R.E.VE (Don Réparation Echange Vente d'occasion) samedi 16 mai de 8h à 18h au parc Roger-Salengro de Nevers. Il s'agit d'une journée consacrée à la 2<sup>e</sup> vie des objets et qui sera organisée en plusieurs espaces dont un vide-grenier gratuit, une gratiféria (un espace de gratuité) et divers animations autour du réemploi... Les inscriptions au vide-grenier sont gratuites mais obligatoires. C'est le moment de trier et de vider votre maison, votre grenier, votre garage et de donner une nouvelle vie à tous vos objets ! Plus d'information sur [www.agglo-nevers.fr](http://www.agglo-nevers.fr)

## Retrouvez Nevers Agglomération et la Ville de Nevers à la prochaine foire-exposition

Du 14 au 22 mars prochains, retrouvez à la Foire de Nevers, sur leur stand commun, Nevers Agglomération et la Ville de Nevers. Grâce à la première, vous pourrez obtenir l'analyse énergétique de votre logement, suite à une campagne de thermographie aérienne, et grâce à la seconde, tout savoir sur l'action du Centre technique horticole de Nevers et même participer à des ateliers de réalisations diverses et variées. Enfin, n'hésitez pas à venir découvrir ou demander conseil pour télécharger la nouvelle application Nevers Agglo dans ma poche !

## S.I.I.Vi.M. un outil de développement économique reconnu entre la France et le Québec

Du 6 au 11 janvier derniers, une délégation de Nevers Agglomération s'est rendue au Consumer Electronic Show de Las Vegas avec pour principale mission de recruter des startups et contractualiser avec des grandes entreprises pour le prochain S.I.I.Vi.M. et renforcer les liens avec les partenaires internationaux et notamment les Québécois, soutenir les entreprises du territoire ayant fait le déplacement aux États-Unis et renforcer les liens et la stratégie de développement économique avec la Région Bourgogne Franche-Comté présente sur place. Depuis, le Groupe Franco-Québécois de Coopération Economique, principal mécanisme institutionnel favorisant la coopération entre les deux pays dans le domaine économique, a proposé d'inscrire le S.I.I.Vi.M. à l'ordre du jour de la rencontre alternée des premiers ministres (R.A.P.M.) qui aura lieu en 2020 au Québec. Dans le même temps, sur proposition de Denis Thuriot, Président de Nevers Agglomération et Maire de Nevers, cet accord France-Québec est en cours de réflexion, au sein du gouvernement français. Le Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec soutient fortement l'implication de la société IVEO au Québec, accélérateur de mise en marché d'innovations technologiques, qui s'est engagée à financer, à hauteur de 55 000 €, son partenariat pour le S.I.I.Vi.M. 2020.



© Nevers Agglomération

.....  
*Le magg +*

# Vers une nouvelle révolution industrielle



**Marqué par l'essor de l'industrie depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, le val ligérien nivernais a subi, comme beaucoup de territoires en France, les vagues de la désindustrialisation pendant les 50 dernières années. Toujours vivace, le tissu d'entreprises qui ourle la Loire de Decize à Cosne s'est engagé dans une bataille ambitieuse, aux côtés des intercommunalités : inverser la tendance au déclin en s'appuyant sur le programme national Territoires d'industrie. Lancée au printemps 2019, la dynamique est en route dans un territoire, Nevers Val de Loire, qui a été le premier des Territoires d'industrie de Bourgogne Franche-Comté à signer son contrat, en décembre. L'espoir est ravivé, il faut désormais le transformer en actions.**



# Nevers Val de Loire, Territoire d'industrie et d'avant-garde

Après des mois d'échanges et de réflexion, le Territoire d'industrie Nevers Val de Loire a vécu une étape charnière, mercredi 18 décembre, avec la signature du contrat entre ses nombreux partenaires - industriels, intercommunalités, financeurs, etc. Premier des dix Territoires d'industrie de Bourgogne-Franche-Comté à atteindre cette phase décisive, Nevers Val de Loire a déjà préparé sept actions à financer et à mettre en œuvre.

En novembre 2018, le gouvernement lançait le programme Territoires d'industrie, dont l'ambition était de soutenir et relancer l'activité industrielle en provisionnant 1,36 milliard d'euros sur la période 2019-2022. Sous l'impulsion de Nevers Agglomération, qui a fait acte de candidature, le val de Loire nivernais a été retenu parmi les 124 premiers Territoires d'industrie - ils sont désormais 146.

De Decize à Cosne-Cours-sur-Loire en passant par Cercy-la-Tour, Imphy, Magny-Cours ou La Charité-sur-Loire, ce val ligérien est historiquement lié à une épopée industrielle qui a certes décliné mais se perpétue encore grâce à un tissu d'entreprises de toutes tailles. C'est pour pérenniser cet héritage et lui donner un nouvel essor que le Territoire d'industrie Nevers Val de Loire s'est constitué.

Six intercommunalités le composent : Bazois Loire Morvan (pour Cercy-la-Tour), Sud-Nivernais, Loire et Allier, Nevers Agglomération, Les Bertranges et Cœur de Loire. Tout au long de l'année 2019, des réunions de travail par secteur ont rassemblé des dizaines d'élus et d'industriels autour d'un objectif commun : définir les axes stratégiques et les décliner en actions à soumettre aux financeurs.

Après la signature d'un protocole d'accord le 10 octobre, le contrat de Territoire d'industrie Nevers Val de Loire a été signé, mercredi 18 décembre, dans l'amphithéâtre de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports (ISAT).

Avec ce contrat, les partenaires (élus, industriels, opérateurs de l'État, Région) portent plusieurs ambitions :

- faciliter les recrutements des industriels et trouver les compétences nécessaires localement (premier besoin largement exprimé) ;
- attirer des candidats sur les offres d'emploi non pourvues en mettant en œuvre des actions de promotion du territoire et des métiers ;

- reconquérir les friches industrielles issues du passé dans un double souci de développement économique et de développement durable ;
- sensibiliser et accompagner les industriels dans l'écologie industrielle et l'industrie du futur.

## Concrètement, les premières actions seront :

- l'édition d'un document de promotion de l'offre de vie du territoire que les recruteurs pourront distribuer lors des entretiens d'embauches ;
- le déploiement de services facilitant l'installation des nouveaux salariés (accompagnement à la recherche de logement, recherche d'emploi pour le conjoint) ;
- mener une action de gestion prévisionnelle des emplois et compétences à l'échelle du territoire, pour pérenniser les activités économiques et les emplois en valorisant les compétences locales et en anticipant les métiers de demain ;
- casser une image dépassée de l'industrie des années 70, par exemple en promouvant les métiers pendant la Semaine de l'industrie, par la production de films en réalité virtuelle présentant les métiers de l'industrie ou par des collaborations accrues avec les établissements scolaires ;
- définir une stratégie pour reconquérir les friches industrielles et construire des bâtiments économiques répondant aux besoins des industriels ;
- faire bénéficier les industriels de diagnostic et de conseils d'experts pour qu'ils puissent améliorer les performances environnementales de leur entreprise
- les accompagner dans la révolution numérique et l'industrie 4.0.



# Battre le fer et inverser la vapeur

L'encre avait à peine séché sur le contrat, mi-décembre, que le Territoire d'industrie Nevers Val de Loire mettait en œuvre ses premières actions. Un chef de projet a été recruté pour coordonner les opérations. Objectif : concrétiser d'ici fin 2022 les espoirs suscités parmi les industriels et les collectivités locales.

Le temps presse. Né au printemps 2019, baptisé en décembre, le Territoire d'industrie Nevers Val de Loire sera au crépuscule de sa carrière fin 2022. Un CDD de trois ans pour faire ses preuves et mettre une dynamique sur les rails, telle est la gageure d'une initiative inédite, qui doit concilier le temps des entreprises et celui des collectivités locales.

L'envie de relancer l'industrie du val ligérien nivernais transcende les échéances électorales. La preuve ? Elle résiste au gel qui précède traditionnellement les grands scrutins, et fait déjà fleurir ses premiers résultats. Dès le 6 janvier, soit quinze jours à peine après la signature du contrat, le chef de projet a pris ses fonctions : David Szymyslik, excellent connaisseur du tissu industriel nivernais grâce à ses sept ans de travail en tant que conseiller entreprises de la CCI Nièvre, qui l'a détaché pour trois ans et à 100 % à la mise en œuvre de Territoire d'industrie.

Du côté des fiches actions, la fabrication additive (version métallique de l'impression 3D pour des petites séries) réunit déjà quatre entreprises, Aperam, Danielson, ACE et Nexson, qui envisagent la création d'un centre de compétences. Cette initiative illustre la « fertilisation croisée » qui est une des vertus de Territoires d'industrie : implantées sur trois communautés de communes différentes, ces entreprises ne se fréquentaient pas, et ignoraient donc la similitude de leurs besoins, avant de se côtoyer dans les groupes de travail.

Autre initiative déjà engagée, cette fois par Nevers Agglomération, Welcome in Nevers apporte des réponses concrètes aux besoins en recrutement des entreprises, notamment grâce à sa cellule Accueil et emploi du conjoint, des visites de découverte personnalisées, une aide à la recherche de logement et six premiers mois de loyer remboursés. Le dispositif, aux résultats probants, pourrait être dupliqué sur le bassin de Cosne-sur-Loire. Enfin, des vidéos de promotion du territoire sont à l'étude et devraient être tournées d'ici l'été.



## Industriels et élus en binômes

### Les représentants élus/industriels du comité local de projet

#### Territoire d'industrie Nevers Val de Loire :

Denis Thuriot, président de Nevers Agglomération ;  
Jean-Christophe Trontin, directeur du site d'Imphy d'Aperam Alloys.

#### Nevers Agglomération :

Denis Thuriot, président ;  
Louis-François Martin, vice-président en charge du développement économique ;  
Jean-Jacques de Boissieu, président de DECOFAB Groupe ;  
Tristan Lacombe, directeur du pôle Engin du Technicentre SNCF.

#### Communauté de communes Loire et Allier :

André Garcia, président ;  
Jean-Louis Gutierrez, vice-président en charge du développement économique ;  
Bernard Delaporte, président du Groupe Danielson.

#### Communauté de communes Sud-Nivernais :

Régine Roy, présidente ;  
Jean-Christophe Trontin, directeur du site d'Imphy d'Aperam Alloys.

#### Communauté de communes Cœur de Loire :

Denis Mangeot, vice-président en charge du développement économique ;  
Abel Kaichouh, directeur général de Geficca.

#### Communauté de communes Les Bertranges :

Gérard Voisine, vice-président en charge du développement économique ;  
Sébastien Boudin, directeur de POBI Industrie.

#### Communauté de communes Bazois Loire Morvan :

Alain Reininger, vice-président en charge de l'économie ;  
Patrick Desplat, directeur du site Faurecia

# « L'industrie a toute sa place dans la Nièvre »

Directeur de l'aciérie imphycoise Aperam (800 salariés), Jean-Christophe Trontin est le copilote du Territoire d'industrie Nevers Val de Loire, avec Denis Thuriot, président de Nevers Agglomération. Un engagement naturel pour un homme qui vit et travaille dans le département depuis trente ans et croit fermement au potentiel et à la relance de l'industrie nivernaise, grâce à une mise en réseau de tous les acteurs privés et publics.

► **Jean-Christophe Trontin,**  
Directeur de l'aciérie Aperam

« Le magg : pourquoi avez-vous souhaité vous impliquer dans Territoires d'industrie ?

Jean-Christophe Trontin : Aperam a une responsabilité, en tant qu'opérateur significatif de ce territoire, et il est normal que je prenne quelques heures de mon temps pour un sujet aussi important que l'avenir de l'industrie nivernaise. Nous, industriels, ne pouvons pas être dans une situation où nous attendons tout des autres. Un des messages forts de ce Territoire d'industrie Nevers Val de Loire, c'est qu'il fonctionne comme une auberge espagnole, chacun y apporte sa part.

**Quel est pour vous l'enjeu de cette initiative ?**

Montrer que le déclin de l'industrie n'est pas inéluctable. Qu'il est dans les têtes. À nous d'apporter des éléments tangibles, de prouver que l'industrie a toute sa place dans la Nièvre. Nous avons de très beaux fleurons sur notre territoire. Le déclin n'est pas une fatalité. Une de mes devises, c'est « si on veut, on peut ». Et la question à laquelle répond ce Territoire d'industrie, c'est « qu'est-ce que l'on veut ? ».

**On parle souvent de désindustrialisation de la France. Comment croire qu'une réindustrialisation est possible ?**

Il y a toujours eu de très grandes transformations dans l'industrie française. Nous avons vécu une accélération de ce phénomène, avec la mondialisation des échanges de biens et d'informations. Nous avons été assez secoués, nous avons vu le nombre d'entreprises se réduire de façon significative. Mais j'ai également pour devise que « le passé, c'est le passé ». L'intérêt du programme Territoires d'industrie, c'est de montrer que l'industrie est une vraie chance pour la Nièvre, qu'elle offre de belles perspectives de métier pour toutes les corporations.

**Justement, un des paradoxes de l'industrie nivernaise est qu'elle rencontre de grandes difficultés pour recruter. Comment l'expliquez-vous et que peut changer Territoire d'industrie ?**

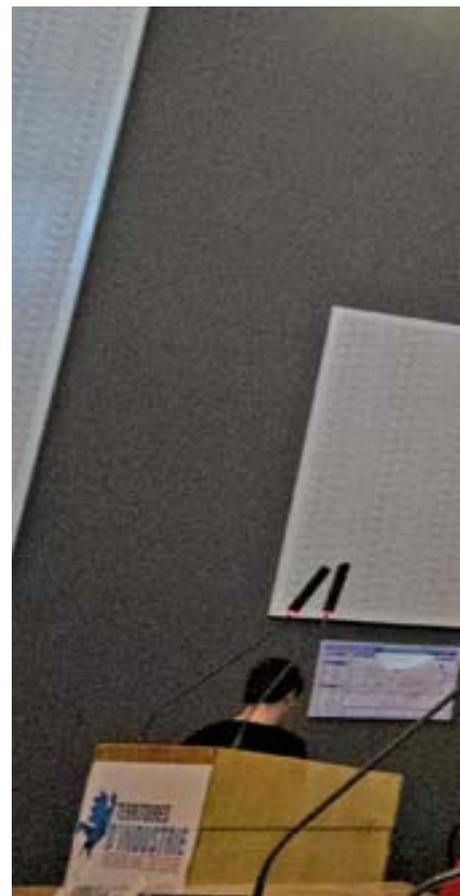
Ce problème, qui est commun à beaucoup d'entreprises, nous renvoie à notre propre responsabilité, à l'attractivité de nos métiers. Nous devons travailler sur ce point-là, faire envie, aller

dans les écoles, les collèges, les lycées, montrer la diversité des métiers aux jeunes, et aux enseignants. Nous devons aussi enlever les clichés, comme « si tu ne réussis pas à l'école, tu finiras à l'usine ». Nos entreprises sont modernes, les salaires y sont attractifs, les progressions de carrière existent, les conditions de travail se sont améliorées. À ceux qui pensent encore que l'usine, c'est Zola, je dis « venez voir ». Le Technicentre SNCF de Varennes-Vauzelles est en pointe sur cette communication auprès des scolaires, avec l'opération Job en live, qui est vraiment très intéressante.

Nous pouvons aussi montrer que les femmes ont toute leur place dans les usines. À Aperam, elles sont 12 % actuellement, elles sont présentes dans tous les services, y compris à la fabrication, à la maintenance. Pourquoi ne seraient-elles pas 50 % de nos effectifs ?

**Quel est le premier bilan que vous faites du Territoire d'industrie Nevers Val de Loire ?**

La démarche a été lancée en mars 2019. Il fallait que les élus et les industriels apprennent à se connaître. Nous avons été le premier territoire de Bourgogne-Franche-Comté à signer son contrat ; c'est la preuve qu'il y avait une attente. Cette première étape est derrière nous, maintenant nous devons mettre en œuvre les fiches actions d'ici 2022. C'est à la fois long et court. C'est un challenge. Les binômes sont la clef de voûte : les industriels ont une stratégie, les élus ont la leur, sur l'aménagement du territoire, nous devons trouver les bons régimes.





Jean-Christophe Trontin (à droite) et Denis Thuriot, lors de la signature du contrat « Territoire d'industrie Nevers Val de Loire ». © Nevers Agglomération

La grande force de ce territoire d'industrie, c'est d'avoir déjà montré que nous sommes dans un écosystème, et que si nous travaillons ensemble, nous avons une bonne chance de résoudre nos difficultés. Nous avons déjà pris conscience que nous n'étions pas tout seuls. Bien que je sois dans la Nièvre depuis très longtemps, je ne connaissais pas ou peu mes collègues industriels. Par exemple, nous commençons à faire circuler des CV d'une entreprise à l'autre, ce qui n'existait pas auparavant.

**En 2022, qu'est-ce qui vous permettra de dire que Territoires d'industrie a été une réussite ou un échec ?**

Il serait déraisonnable d'évaluer le bilan en termes de créations d'emploi ou d'entreprise. Ce programme n'est pas une baguette magique, c'est simplement la mise en relation plus forte entre les collectivités, les industriels, les services de l'Etat, les chambres consulaires. Nous aurons réussi si nous avons créé un vrai réseau qui perdure, et dans lequel les nouveaux problèmes trouveront un réceptacle naturel.

Et s'il devient moins difficile de faire venir des personnes extérieures au département, ce sera un indicateur très satisfaisant. L'entreprise ne suffit pas, il faut aussi une vie sociale autour, des loisirs, des écoles, des soins, des moyens de communication. Et l'emploi du conjoint est une question excessivement importante : parfois, des salariés nous quittent après deux ou trois ans de présence parce que leur conjoint n'a pas trouvé de travail ou parce qu'il refuse de venir dans la Nièvre. L'enjeu, c'est de trouver des postes pour les couples. >>>

## Jean-Christophe Trontin en bref

Il était un ingénieur novice de 23 ans quand il est arrivé à Imphy. Jean-Christophe Trontin n'est jamais reparti de l'aciérie dans laquelle il est passé du développement des produits à la fabrication, puis à la mise en service de gros outils industriels. Au bout de dix ans, il s'oriente vers le management. Avec brio : en 2009, il est nommé directeur de l'usine, au moment où celle-ci doit affronter les soubresauts de la crise mondiale née un an plus tôt. Onze ans plus tard, sous sa houlette, Aperam a fait mieux que résister : « Nous avons 800 salariés, soit 100 de plus qu'en 2009, et nous avons recruté 500 personnes entre 2009 et aujourd'hui. »

Originaire de la Bresse bourguignonne (Saône-et-Loire), Jean-Christophe Trontin confie son « attachement à la Nièvre, un pays vert, à proximité des grandes zones urbaines, qui offre une grande qualité de vie ». Il s'est attaché aussi aux Nivernais, une main-d'œuvre dont le professionnalisme n'est pas une légende, selon lui : « Des personnes très impliquées, qui ont la volonté d'apprendre, de s'améliorer. »

Sa vision panoptique de l'industrie donne crédit à son regard sur le tissu nivernais : « Je fais partie des gens qui trouvent dommageable que les Nivernais ne voient pas le potentiel de leurs entreprises. Un de mes objectifs, au travers de Territoires d'industrie, est justement de montrer qu'il est possible de faire vivre une industrie à haut niveau dans la Nièvre. »

## Les étudiants de l'agglomération n'ont que l'embaras du choix !

En ce début d'année, l'heure est à l'orientation pour les futurs bacheliers. Au moment de faire leurs vœux sur *Parcoursup*, les jeunes du territoire ont désormais localement à leur disposition une quarantaine de filières d'enseignement supérieur.

### Salon départemental de l'enseignement supérieur

Organisé le 16 janvier dernier au Centre des expositions de Nevers, le Salon départemental de l'enseignement supérieur a réuni plus de 3 000 jeunes nivernais. Ce rendez-vous, désormais incontournable, destiné prioritairement aux lycéens et surtout aux futurs bacheliers, a notamment permis de remettre à chacun *Le Guide de l'étudiant*. Il recense les 37 formations proposées et promues par Nevers Sup. Lors du salon, les jeunes ont pu également découvrir le Campus connecté. Le salon fut enfin l'occasion de promouvoir l'ouverture en septembre 2020 de l'ancienne PACES (Première Année Commune aux Etudes de Médecine) désormais appelée PASS.



### Campus connecté

Depuis septembre 2019, le Campus connecté de Nevers Agglomération a ouvert ses portes. Il accueille pour cette année universitaire 19 étudiants, jeunes bacheliers ou ayant derrière eux un premier parcours universitaire. Ils suivent à distance dans les locaux de l'Inkub, sur le site Cobalt, leur formation d'enseignement supérieur. Chacun a choisi un parcours, que ce soit une licence, un BTS ou encore un diplôme de commerce... Tout est possible ! Même les formations du CNED ! Dirigé par Virginie Gonzalez, le campus a ouvert ses portes le 25 janvier dernier pour mieux se faire connaître et recruter ses futurs élèves dont l'effectif devrait atteindre les 50 unités.



Pour en savoir plus : [campus-connecte@agglo-nevers.fr](mailto:campus-connecte@agglo-nevers.fr)

### PASS (Santé)

Le PASS Nevers ouvre ses portes à la rentrée 2020. Cette formation, issue de la réforme de la 1<sup>re</sup> année de santé, est l'une des deux voies qui permettent désormais de rejoindre des études de médecine, maïeutique, odontologie, kiné ou pharmacie. 30 étudiants vont donc pouvoir suivre cette première année de santé à Nevers ! Sous l'égide de l'Université de Bourgogne, les jeunes pourront postuler via *Parcoursup* pour le PASS Nevers. Depuis les locaux de l'Inkub, par visioconférence, les étudiants auront à disposition une salle de cours collective et des bureaux individuels pour travailler. Seuls les partiels se dérouleront à Dijon. Les portes ouvertes du PASS se sont déroulées le 1<sup>er</sup> février dernier et ont permis aux intéressés de découvrir le site et le principe de cette nouvelle filière.



Renseignements : [classerre@agglo-nevers.fr](mailto:classerre@agglo-nevers.fr)



## Le Centre scolaire Notre-Dame croit à l'apprentissage

**En généralisant l'apprentissage pour ses formations professionnelles et en créant de nouveaux diplômés en alternance, le Centre scolaire Notre-Dame donne un nouveau souffle à ses filières. Le lien renforcé avec le monde de l'entreprise, illustré par le Club partenaires, est le credo de l'établissement privé et de son Centre de formation.**

À partir de la rentrée 2020, les élèves des formations professionnelles du Centre scolaire Notre-Dame auront le choix : suivre la voie scolaire « classique » ou celle, nouvelle, de l'alternance. Les bacs professionnels<sup>1</sup>, les BTS<sup>2</sup> et la licence Analyse économique et financière sont concernés par cette évolution « qui répond à de nouveaux besoins », selon le directeur du CSND, Philippe Gonin.

La réforme de l'enseignement professionnel a inspiré elle aussi cette généralisation de l'apprentissage, que voit d'un bon œil le Club des partenaires créé par le CSND pour renforcer ses liens avec le tissu économique local : « Les entreprises ont beaucoup de postes à pourvoir et elles ne trouvent personne. Et quand elles trouvent des candidats, ils ne restent pas parce qu'il y a des problèmes de savoir-être », souligne Christian Joly, président du Club. « Un jeune qui aura été dans l'entreprise en alternance, pendant deux-trois ans, il s'habitue et il trouve sa place. »

Dans cet esprit, les vertus de l'apprentissage guident la création de deux formations, un BTS Négociation et digitalisation de la relation client (NDRC), qui sera proposé à la rentrée exclusivement en alternance, et la licence Economie Gestion parcours ressources humaines, accessible uniquement en L3, elle aussi en alternance ou en contrat de professionnalisation (dossier téléchargeable sur [csnd58.fr](http://csnd58.fr) ou à retirer au 22 rue Jeanne-d'Arc).



© Nevers Agglomération



L'apprentissage, une piste développée par le Centre scolaire Notre-Dame.  
© Adobe Stock

Pour mettre en œuvre ces mutations, le CSND a créé un Centre de formation, à l'écoute des attentes des élèves et des entreprises. Cette veille se traduit par des stages de coaching organisés au printemps : préparation de concours d'écoles de commerce et d'ingénieurs, aux métiers du social ou stages 100 % anglais pour la fin de l'année de 2<sup>nd</sup>e, en juin.

Détails et inscriptions sur [csnd58.fr](http://csnd58.fr)

1. Secteurs automobile, industriel, tertiaire et santé-social.
2. Management commercial opérationnel (MCO), Support à l'action managériale (SAM), Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S) et Maintenance des véhicules (MV).

## Ambassadeurs des grandes écoles

Mi-janvier, plus de 130 personnes ont participé à la rencontre organisée par l'association De la Nièvre aux grandes écoles et Nevers Agglomération, au Palais ducal. Au programme, conférence et dialogue direct avec de jeunes Nivernais étudiant dans des « maisons » prestigieuses (Sciences po, Polytechnique, HEC, etc.). « Ce sont les meilleurs ambassadeurs », apprécient les parents de Thomas, un élève de 1<sup>er</sup>, venus « chercher des informations » : « Ils peuvent nous donner des conseils, leur ressenti, et nous faire éviter des erreurs. »

Président de l'association, Lucas Rodriguez se bat, avec une trentaine de camarades, contre « l'autocensure » qui dissuade beaucoup de bacheliers de briguer les meilleures écoles françaises : « Ils se disent qu'ils ne sont pas assez bien, qu'il y a une barrière financière infranchissable. On veut casser ces clichés. » Ce petit-fils d'immigrés espagnols revendique l'égalité des chances, que l'on vienne de la Nièvre ou d'ailleurs : « À Sciences Po, je rabâche que je suis fier d'être nivernais. Pour moi c'est une force, pas une faiblesse. »



## Les gens du voyage dans l'aire du changement

**En 2019, une vingtaine de personnes ont quitté l'aire d'accueil des gens du voyage de l'avenue du Stand pour des terrains familiaux à Nevers et Varennes-Vauzelles. Un « voyage » de quelques kilomètres qui marque le début, après des décennies d'incurie, de la déconstruction d'une aire polluée et insalubre, devenue littéralement invivable pour ses occupants et pour les riverains. Pilotée par Nevers Agglomération, cette opération est menée dans le dialogue et le respect d'engagements réciproques.**

Violette Gargowitch regarde ses petits-enfants cavalier joyeusement dans la grande cour en retrait de la route, quai de Médine, à Nevers. Avec son mari Christian, leurs quatre enfants et les petits-enfants, la « voyageuse » a été relogée là, en février 2019. La convention d'un an a été renouvelée avec enthousiasme : « *Je voudrais qu'on reste ici, je ne veux plus changer de coin* », explique-t-elle. « *Je ne regrette pas l'avenue du Stand. Ici, il n'y a plus de bruit, et les enfants sont en sécurité. Là-bas, ils n'avaient pas d'endroit pour s'amuser, j'avais peur qu'ils aillent sur la route.* » « *C'est le paradis ici* », sourit Christian Gargowitch. « *On est tranquilles.* »

La famille a été la pionnière, la première à quitter l'aire d'accueil des gens du voyage située à quelques kilomètres de là, en aval, rive gauche de la Loire. Un court transfert qui marque une petite révolution dans l'histoire de cette aire. Et un appel... d'air : en novembre, ce sont une quinzaine de voyageurs qui ont accepté à leur tour de partir, cette fois-ci pour la paisible rue Guy-Moquet, à Varennes-Vauzelles, sur un terrain municipal gagné à la friche.

À peine trois mois plus tard, même si les ultimes aménagements tardent à venir, l'impatience s'efface sans peine devant la sérénité.

La petite Mayssa promène son quad jouet sur le gravier frais, à bonne distance de la rue, sous l'œil de ses parents, Kevin et Nolwenn Gargowitch. « *On est au top ici* », s'exclame un des « voyageurs ». Jenna Gargowitch, elle, balance entre tranquillité savourée et nostalgie avouée de l'avenue du Stand : « *On a été élevés là-bas. J'y étais bien, c'était un peu chez nous.* »

L'aire de l'avenue du Stand est un enfer, mais c'était leur enfer. Un terrain bitumé entre voie ferrée et Loire, en surplomb de l'avenue, entouré d'une couronne de déchets de toutes origines, sur plusieurs mètres de largeur et de hauteur. Des milliers de tonnes accumulées en plusieurs décennies, mangées par la broussaille, auxquelles se rajoutent quotidiennement ou presque de nouveaux monceaux. On trie, on jette, on brûle. Les parties communes n'échappent pas au carnage, comme cette triste salle des fêtes au sol jonché d'excréments.

« *On a toujours vécu ici* », explique John Gargowitch, qui montre fièrement son carré resté propre et son sanitaire nickel, balayé par le vent et le froid, dont il garde soigneusement la clef. Lui aussi aspire à partir, avec sa femme malade et ses enfants : « *J'ai envie d'un petit terrain, pour être tranquille. Je ne veux pas de maison, on en aura une quand on sera morts.* »

Gravement polluée, insalubre, l'aire est devenue une caricature des tensions qui peuvent exister entre gens du voyage, sédentarisés ou non, et riverains. L'étiquette « avenue du Stand » est lourde pour les voyageurs : « *Au moins ici, on a de bonnes relations avec les riverains, ils voient qu'on n'est pas des sauvages* », souligne fièrement Violette Gargowitch.



## Un bon fonds pour les initiatives

Le « contrat de tranquillité » est un des engagements qui lie les familles relogées avec Nevers Agglomération, en charge de la Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) au titre de sa compétence Accueil des gens du voyage. Régler le « problème » de l'avenue du Stand est devenu une priorité, enfin saisie à bras le corps : « C'est un sujet brûlant à Nevers, depuis trop longtemps », a rappelé Denis Thuriot, président de Nevers Agglomération et maire de Nevers, lors de la conférence de presse organisée lundi 16 décembre sur le nouveau terrain vauzellien. « L'aire de l'avenue du Stand devrait être fermée depuis très longtemps, et on va la fermer, car elle est polluée. En plus, elle est en zone inondable. »

La cinquantaine de gens du voyage encore présente avenue du Stand sera relogée elle aussi peu à peu : « On doit trouver des terrains. Il faudra que les communes de l'agglomération fassent un effort. Chacun doit prendre sa part, on ne va pas faire une avenue du Stand bis », a insisté Denis Thuriot. La volonté de fermer « le plus vite possible » l'aire viciée s'est traduite par la déconstruction du terrain libéré par les familles relogées à Varennes-Vauzelles : 12 emplacements, soit un tiers de l'aire. Une opération menée sans heurts, afin d'empêcher de nouvelles arrivées : « Ce qui coûtera cher, c'est la dépollution du site quand il n'y aura plus de familles. »

Le relogement progressif et la déconstruction de l'aire sont rendus possibles par la « relation de confiance » établie entre les occupants de l'avenue du Stand et l'Agglomération. Le rôle joué par Amir Benlhacene, coordonnateur Gens du voyage depuis l'été à Nevers Agglomération, a été souligné par les différents partenaires. La coopération des équipes de la collecte de déchets est elle aussi primordiale pour apporter un peu de mieux-être avenue du Stand, en attendant la fermeture de l'aire.

Dans le cadre du Contrat de ville, Nevers Agglomération met en place un Fonds de participation des habitants (FPH). Celui-ci a pour but « de développer les dispositifs de soutien à la vie associative et aux initiatives d'habitants » dans les quartiers Politique de la ville (QPV). Les projets soutenus devront servir l'intérêt général.

L'aide est plafonnée à 800 € par projet ; les bénéficiaires sont « des groupes informels, habitants du territoire concerné par la Politique de la ville ou associations d'habitants ». Les candidats au FPH devront fournir une demande de subvention, avec une présentation de leur projet et un budget prévisionnel. Les dossiers seront étudiés par la commission FPH, devant laquelle chaque porteur de projet viendra défendre son initiative. Si celle-ci est retenue, Nevers Agglomération s'engage à payer les factures en direct aux fournisseurs.

## Signature de la délégation de service public de transports

**Mercredi 4 décembre, Nevers Agglomération et Keolis Nevers ont signé le renouvellement du contrat de délégation de service public de transports. Cette signature vient renforcer les liens entre Nevers Agglomération et le gestionnaire de transports urbains, tout en faisant la part belle à la nouveauté.**

Depuis 2007, Keolis Nevers orchestre le réseau de transport sur le territoire de Nevers Agglomération. Le 4 décembre dernier, un contrat liant de nouveau les deux acteurs sur la période 2020-2025 a été signé. Ce nouveau contrat entre les deux parties est le témoignage d'une confiance renouvelée, mais aussi d'une confiance en l'avenir et ses nouveautés.

En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier :

- Le délai de réservation du transport à la demande est abaissé à 1h30 au lieu de 2h.
- Le réseau est gratuit dans son intégralité les premiers samedis de chaque mois, tous les samedis de décembre et pour la journée des transports publics.

Au printemps, pour le service Cycl'agglo :

- Assouplissement des modalités de réservation avec la location

possible à la semaine en plus des périodes actuelles (1 mois, 3 mois, 6 mois ou 12 mois).

- L'offre de vélos à assistance électrique et de vélos est complétée par la mise en location de 10 « Geebee ».

### Mise en place d'un système billettique au mois de juin Les principaux changements

- Remplacement du système actuel par une billettique sans contact (QRCode pour les titres unité / smartphone + carte magnétique).
- Post-paiement : basculement automatique du titre unité au carnet sur une période d'un mois (du 1<sup>er</sup> au 31).
- Paiement sans contact du titre unité par carte bancaire.
- Rechargement à distance sur internet (carte magnétique + smartphone).
- Interopérabilité avec abris vélos sécurisés et piscine.

### Pour en savoir plus :

Espace Taneo

31, avenue Pierre-Bérégovoy - 58000 Nevers

03 86 71 94 20

## Aide à l'acquisition d'un vélo : un dispositif qui tourne !

**Succès avéré en 2019, la subvention pour l'aide à l'achat d'un vélo est logiquement reconduite en 2020. Avec plus de 300 vélos achetés à l'aide de cette subvention sur la seule année 2019, Nevers Agglomération a choisi de relancer l'opération.**

Lancé en 2016, le dispositif a déjà permis à 500 vélos de trouver d'heureux propriétaires. La volonté de rendre ce mode de transport écologique et doux accessible au plus grand nombre est encore le maître mot de cette nouvelle année, avec des conditions d'accessibilité qui font peau neuve. L'aide à l'acquisition d'un vélo permet à chaque habitant du territoire de Nevers Agglomération de bénéficier d'une subvention pour l'achat d'un vélo neuf, ou d'occasion, qu'il soit électrique ou pas, acheté auprès d'un revendeur du territoire.

Le montant de la subvention accordée est régi comme suit :

- 30 % du prix d'achat TTC du vélo à assistance électrique neuf ou d'occasion dans la limite d'une aide de 200 euros par matériel

dont la valeur d'acquisition est inférieure ou égale à 1 650 €.

- 30 % du prix d'achat TTC du vélo standard neuf ou d'occasion dans la limite d'une aide de 100 euros par matériel dont la valeur d'acquisition est inférieure ou égale à 500 €.

Pour bénéficier de l'aide vous devrez :

- Être en mesure de présenter un devis du vélo que vous souhaitez acheter.
- Télécharger le règlement et le formulaire de demande de subvention sur le site de Nevers Agglomération ([www.agglo-nevers.fr](http://www.agglo-nevers.fr))
- Compléter, signer, et renvoyer toutes les pièces à Nevers Agglomération (124, route de Marzy, 58000 Nevers) ou les déposer directement à l'accueil.

Après instruction du dossier, un avis d'attribution de subvention est adressé au demandeur et le paiement intervient à réception de la facture dans un délai moyen de quatre semaines.

## À la mode du Pôle d'échanges multimodal

**Le pôle d'échanges multimodal du Banlay a été inauguré le 18 décembre dernier. La nouvelle plateforme où cohabitent piétons, cyclistes, automobilistes et bus est désormais ancrée dans le quartier historique du Banlay, modifiant son esthétisme mais aussi et surtout sa praticité. À l'occasion de cette inauguration, harmonie et sécurité pour tous les passagers ont donc naturellement occupé le devant de la scène.**

Sortir du lycée en toute sécurité, c'est un sentiment auquel doivent désormais s'habituer les quelque 3 000 collégiens lycéens et étudiants du Banlay qui sillonnent quotidiennement les parvis de ses

établissements. Le Pôle d'Échanges multimodal, inauguré le 18 décembre 2019 modifie, au-delà du paysage, les comportements parfois dangereux des automobiles. Réduction de la vitesse, espace dédié aux bus, agrandissement du parvis fréquenté par les passants sont les points forts de cette réalisation nouvelle.

Le vivre ensemble prime grâce à une plateforme fonctionnelle, initiée avec l'objectif de rassembler les utilisateurs des bus sur un lieu commun, plus clair et plus pratique. Égayé d'espaces verts, le nouveau visage du boulevard Saint-Exupéry s'inscrit dans le programme de renouvellement urbain du quartier du Banlay.



## De nouveaux abris pour encourager l'utilisation du vélo

Depuis fin 2019, Nevers Agglomération déploie des stationnements vélos sur son territoire afin de garantir un maillage cohérent et en continuité avec les aménagements communaux. In fine, il s'agit bien de développer l'usage du vélo dans les communes de l'agglomération !

Vous les avez certainement déjà vus fleurir sur le bord des routes. Ils sont tout nouveaux tout beaux, les abris vélos ! Six exemplaires ont déjà été installés à Nevers sur la place Walter-Benjamin, à la Maison des sports, à Aquabalt, au parc Roger-Salengro, au Banlay ou encore sur l'avenue Pierre-Bérégovoy. Un exemplaire est également situé à la gare SNCF de Pougues-les-Eaux. Au cours de cette année 2020, quatre nouveaux abris devraient voir le jour sur le site Cobalt vers Pôle emploi, au Centre hospitalier, dans le quartier des Bords de Loire ou encore près de l'église à Varennes-Vauzelles.

Tous les abris ne se ressemblent pas et n'offrent pas les mêmes services : certains sont des abris collectifs ouverts, d'autres des abris collectifs fermés pour permettre le stationnement et la sécurisation de 10 vélos (accès par badge). Le troisième modèle est un abri individuel fermé. Le choix du type de mobilier est fonction de la durée du stationnement et la localisation a été déterminée en fonction de la proximité des établissements accueillant du public, les lieux de centralité comme les centres bourgs ou encore la proximité des points d'échanges multimodaux pour une meilleure connexion avec les réseaux de transports en commun ou les parkings.

### Un schéma directeur cyclable

Pour mémoire, Nevers Agglomération dispose d'un schéma directeur cyclable depuis mai 2016, dont l'objectif est de développer l'usage du vélo sur le territoire. Pour répondre à cet objectif, quatre axes de travail ont été développés : garantir une liaison entre pôles générateurs, assurer une liaison intercommunale, assurer la pérennité d'usage des cheminements cyclables et mettre en



Un abri vélo implanté dans le quartier du Banlay. © Nevers Agglomération

place des aménagements spécifiques en fonction de la largeur de la chaussée, du trafic et de la vitesse autorisée des automobiles.

Depuis le vote de ce schéma, un plan d'actions a été déployé avec la mise en place d'une prime pour l'achat de vélos à assistance électrique, une aide financière aux communes pour la réalisation des aménagements cyclables exécutés en cohérence avec les itinéraires et les principes définis au travers du schéma directeur cyclable et enfin la diversification de l'offre de stationnement vélo en déployant des mobiliers.

### Le coût du projet

Le budget de l'opération s'élève à **200 000 € HT** sur 2 ans, cofinancée par la Région Bourgogne Franche-Comté pour un montant de 80 000 € HT et l'État (DSIL) pour un montant de 33 000 € HT. Reste à charge pour Nevers Agglomération : 87 000 € HT.

### L'offre de service proposée par la société Bik'air

Bik'air propose une flotte de vélos électriques en libre service sans système de stations ou de bornes. Actuellement 20 vélos sont disponibles sur Nevers. À terme, la flotte sera composée de plus de 100 unités. Le mode d'emploi ? Ouvrez l'application Bik'air pour localiser tous les vélos disponibles autour de vous et trouver le plus proche. Vous pouvez réserver un vélo gratuitement pendant 10 minutes. Vous déverrouillez le vélo grâce à l'appli, vous roulez, puis vous verrouillez à nouveau le véhicule. Vous pouvez le déposer n'importe où !

Pour en savoir plus : [www.bik-air.com](http://www.bik-air.com)



## L'ACNE fête 30 ans de belles bobines

**L'association neversoise au nom le plus improbable fête ses 30 ans d'existence. Née sur les cendres du ciné-club de la Maison de la culture, fin 1989, l'ACNE (Association des cinéphages de Nevers) entretient la flamme du cinéma d'art et d'essai avec une ardeur... juvénile. À vérifier tout au long de l'année, avec un temps fort par saison.**

Denis Defaut et Roselyne Chamoux en sourient encore. Trente ans après sa création, l'ACNE reste une énigme : qui le premier a eu l'idée de donner un nom aussi peu glamour à l'Association des cinéphages de Nevers ? « Elle a d'abord été baptisée ACNE 7-77 (de 7 à 77 ans), pour éviter le double sens », expliquent le président et la secrétaire. Rapidement ancrée dans le paysage culturel, l'association s'est débarrassée de son artifice pour assumer sans rougir son sigle incongru, qui a le mérite d'enflammer la curiosité.

Pour les cinéphiles de tous âges, de Nevers et d'ailleurs, l'ACNE perpétue la passion du 7e art au sens littéral du terme. Les films que présente l'association sont des œuvres, souvent des chefs-d'œuvre, qui ne bénéficient ni de la diffusion ni de la lumière médiatique des films grand public. Un cinéma d'art et d'essai exigeant et passionnant, qui a ses fidèles : « Nous avons environ 400 adhésions. »

L'engouement pour ce cinéma majeur mais sous-exposé n'est pas né avec l'ACNE. Avant elle, il y avait les séances cinéma de la Maison de la culture, attendues par des bataillons d'amateurs. En 1988, quand le mot « fin » tombe brutalement sur la belle histoire d'amour entre le cinéma d'art et d'essai et son public, c'est le choc. Une habituée, Claude Royé, s'indigne et contacte le gérant du cinéma Le Mazarin (ancêtre du multiplexe actuel), avec quelques cinéphiles, pour qu'il reprenne le flambeau avec une nouvelle association - l'ACNE.

Celle-ci dépose ses statuts en décembre 1989, et organise sa première projection en janvier 1990 : Nocturne indien, d'Alain Corneau. « Les gens ont suivi », souligne Denis Defaut, président de l'ACNE depuis vingt ans. Le rythme est d'abord prudent, une séance par semaine, puis quatre en 2007, et dix aujourd'hui, grâce à un partenariat fructueux avec CinéMazarin : « On a 5 000 à 6 000 entrées par an. »



Denis Defaut lors du week-end inaugural de la célébration des 30 ans de l'ACNE.  
© Nevers Agglomération

Une douzaine de membres se retrouvent pour définir la programmation, découpée en cinq tranches de deux mois - relâche en été : « On présente plus du cinéma d'auteur que des films Art et Essai, on choisit surtout des premiers films, toujours en VO. On veille à ce qu'un maximum de pays soient représentés, et on veut avoir une diversité, proposer un reflet de notre société », insistent Roselyne Chamoux et Denis Defaut.

L'ACNE sème son amour du cinéma hors du multiplexe, au lycée Alain-Colas et à La Maison, où sont organisées quatre fois par an des Rencontres cinématographiques et philosophiques animées par Daniel Ramirez et Julien Labia. Elle assure également les séances de Cinéma solidaire à la maison d'arrêt de Nevers, en partenariat avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation.

### Pour ses 30 ans, l'ACNE a élaboré une programmation flamboyante :

- Week-end inaugural du 7 au 10 février,
- Semaine roumaine du 30 avril au 5 mai,
- Carte blanche à Michel Ciment (légende de la critique ciné) du 18 au 20 septembre,
- Hommage à Eric Rohmer du 15 octobre au 15 décembre.

Programmation complète sur [acne-cine.com](http://acne-cine.com)





## La Loire comme source d'inspiration

En 2018, Nevers Agglomération avait organisé un premier concours d'écriture sur le thème des contes et légendes d'Irlande, en partenariat avec la Ville de Nevers, le réseau des médiathèques et l'AMTCN. Cette première édition ayant connu un engouement certain, une suite lui a été donnée, en choisissant un thème intimement lié au territoire.



Jean-Pierre Devillechaise, vice-président de Nevers Agglomération en charge de la culture et Céline Alexandre, chef de projet culture. © Nevers Agglomération

Lors d'une cérémonie qui a rassemblé plus de 130 personnes dans la salle Philippe-Genty de La Maison, samedi 15 février dernier en fin d'après-midi, Jean-Pierre Devillechaise, Vice-président de Nevers Agglomération a proclamé les résultats de ce 2<sup>e</sup> concours organisé en partenariat avec la Ville de Nevers et les médiathèques du territoire. 40 textes ont été reçus contre 25 l'année passée, soit une belle satisfaction qui montre que le thème de la Loire a inspiré tous les participants !

### Extrait du texte « Le Loiron » de Loïc Delarue

« Quand j'étais petit garçon, ma maison longeait le bord de la Loire. Posée à peine à cinquante mètres de l'eau, j'oubliais souvent, en revenant de l'école, mes devoirs. Je préférais partir tel un explorateur sur les rives du fleuve. Je m'inventais des histoires de cow-boys et d'indiens en gravissant une à une les grèves qui me servaient de décor de Far-West. Mes aventures duraient jusqu'au repas du soir. J'avais une passion dévorante pour ces territoires faits de sable, de cailloux et d'eau. Les occupations étaient nombreuses. Faire des ricochets sur l'eau, cherchant à battre un nouveau record à chaque lancer ; observer au printemps les sternes revenues d'Afrique déployant leurs ailes au-dessus de la Loire à la quête de quelques poissons ; se cacher derrière un buisson et regarder dans un silence souverain une famille de castors se délectant des jeunes feuilles et bourgeons des bois tendres issus des bienfaits de la Loire. Vous aussi, à travers vos ballades familiales et dominicales, vous avez pu apprécier la diversité de la faune et de la flore ligérienne. Mais tout comme moi, vous êtes passés à côté de nombreux trésors et secrets que renferme ce fleuve. Connaissez-vous le loiron ? En avez-vous déjà vu un ? J'ai eu cette chance unique. Unique et très rare. Lorsque je l'ai aperçu pour la première fois, je devais avoir douze ou treize ans. »

Pour connaître la suite, rendez-vous dans le réseau des médiathèques à partir de juin 2020 pour découvrir le recueil des textes primés.

## Les résultats

### Catégorie 1 - écoles élémentaires

Lauréat : **école Guy-Moquet de Garchizy** - classe de madame Ménard pour le texte *Le Poissonneau : l'ombre ailée*

### Catégorie 2 - collégiés

Lauréat : **Les Loges - élèves sur dispositif ULIS** - classe de madame Meur pour le texte *Rencontre en pleine tempête*

### Catégorie 3 - lycées - pas de participant

### Catégorie 4 - individuels 8-11 ans

2 lauréats ex æquo : **Laurena Lesage** de Pougues-les-Eaux pour son texte *La Pierre de la jouvencelle* et **Ewan Fonteniaud** de Garchizy pour son texte *Mes 20 jours sur la Loire*

### Catégorie 5 - individuels 12-15 ans

2 lauréats ex æquo : **Améline Vilpoux** de Varennes-Vauzelles pour son texte *Dans les Abysses de la Loire* et **Aurore Mielcarek** de Luthenay-Uxeloup pour son texte *Les Vikings de la Loire*

### Catégorie 6 - individuels 16 ans et +

Lauréat : **Loïc Delarue** de Garchizy pour son texte *Le Loiron*

### Catégorie 7 - À plusieurs mains

Lauréates : **Alya Lahoual** et **Marie-Noëlle Deschamp** de Nevers pour leur texte *Une Rencontre extraordinaire et magique*

Félicitations à l'ensemble des participants et aux lauréats pour leurs œuvres et rendez-vous l'année prochaine pour la 3<sup>e</sup> édition !

## Les membres du jury

**Jean-Pierre Devillechaise**, Président du jury

**Sarah Belin**, illustratrice choisie pour illustrer les textes primés

**Jenny Pierre**, journaliste au Journal du Centre

**Laëtitia Daget Buchon**, vice-présidente de l'association Tandem

**Isabelle Bayet-Blaessinger**, **Fatima Cristina**, **Chantal Beauvais**, **Sophie Wiorowski** et **Eric Jovet**, responsables des cinq médiathèques du réseau

**Jean-Luc Déchauffour**, libraire

**Laurent Jonard**, écrivain



© Nevers Agglomération

## Voyage ministériel dans la transition écologique ligérienne

Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, Emmanuelle Wargon était présente dans l'agglomération de Nevers, lundi 3 février. Au programme, la découverte du réseau de chaleur de Challuy, alimenté par une chaufferie bois, et la signature du Contrat de transition écologique de la Nièvre ligérienne, qui unit les intercommunalités de Decize à Cosne-sur-Loire et le Syndicat intercommunal d'électricité, d'équipement et d'environnement (SIEEEN) de la Nièvre.

Du réseau de chaleur carburant au bois de Challuy à la rénovation « verte » de La Maison à Nevers, la secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, Emmanuelle Wargon, a eu un rapide mais édifiant aperçu des réponses apportées sur le territoire de Nevers Agglomération aux menaces qui pèsent sur l'environnement.

En moins de quatre heures, lundi 3 février, la ministre a eu le temps de se faire expliquer le fonctionnement de la chaufferie bois challusienne, qui utilise du bois déchiqueté de haies bocagères locales pour alimenter son... flambant neuf réseau de chaleur, et d'observer la flore engourdie de l'aire de biodiversité créée sur les terrasses de La Maison - l'occasion de savourer l'incomparable panorama sur la Loire.

Entre ces deux tranches de volonté environnementale appliquée, Emmanuelle Wargon s'est arrêtée au siège de Nevers Agglomération pour le plat de résistance, la signature du Contrat de transition écologique (CTE) de la Nièvre ligérienne. Celui-ci rassemble les intercommunalités de ce val de Loire nivernais - Sud-Nivernais



Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, lors de son allocution devant les signataires du Contrat de transition écologique de la Nièvre ligérienne. © Nevers Agglomération

(Decize-Imphy), Les Bertranges (La Charité-sur-Loire), Cœur de Loire (Pouilly-Cosne), Nevers Agglomération - et le Syndicat intercommunal d'électricité, d'équipement et d'environnement (SIEEEN) de la Nièvre.

L'ambition et les grands axes de ce CTE ont été présentés par les présidents des intercommunalités et du SIEEEN. Quatorze actions « concrètes » seront mises en œuvre, dans les prochaines années, dans des domaines aussi divers que la complémentarité urbain-rural, la transition écologique citoyenne, ou la lutte contre la vulnérabilité énergétique. Près de 24 M€ seront investis par les différents partenaires dans ce contrat qui concerne 110 000 Nivernais.



Le Contrat de Transition Ecologique a été signé dans l'amphithéâtre de Nevers Agglomération le 3 février dernier par (de gauche à droite) : Guy Hourcabi, Président du SIEEEN, Denis Thuriot, Maire de Nevers et Président de Nevers Agglomération, Alain Brossais, Secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre, Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, Sylvain Mathieu, Vice-Président de la Région Bourgogne France-Comté, en présence du Président du Conseil Départemental de la Nièvre, Alain Lassus, des parlementaires nivernais, et des présidents des communautés de communes.

# L'usine d'eau potable de Nevers fait peau neuve



Souvenez-vous des crues de 2003 et 2008 : l'eau du robinet avait été rendue impropre à la consommation sur les communes de Nevers, Varennes-Vauzelles et Marzy. Pour éviter que ce phénomène ne se reproduise, les élus de Nevers Agglomération ont souhaité sécuriser la distribution de l'eau potable en période de crue.

Le nouveau nom de l'eau de l'agglomération est la Neversoise. © Nevers Agglomération

Pour atteindre cet objectif, deux leviers : la sécurisation de la production et les interconnexions entre les réseaux de distribution d'eau sur le territoire de Nevers Agglomération. La sécurisation de la production concerne principalement l'usine de traitement d'eau potable de Nevers. Un vaste chantier de réhabilitation et de sécurisation débuté il y a tout juste un an.

## Modifier le process de traitement et sécuriser l'alimentation électrique

L'usine de production, propriété de Nevers Agglomération, est gérée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 par la société SAUR. C'est la seule unité de production de l'agglomération qui permettrait de suppléer en eau potable l'ensemble des communes du territoire en cas de défaillance des autres points de captage. Sa sécurisation était donc une nécessité absolue. Il a fallu à la fois travailler sur la modification du process de traitement afin d'être en capacité de traiter l'eau en période de crue, mais également sur la sécurisation de l'alimentation électrique de la station afin de continuer à distribuer l'eau en cas de coupure électrique.

L'usine de Nevers est actuellement sollicitée tout au long de l'année pour l'alimentation en eau potable de trois communes, soit environ **49 000 habitants** et utilise la seule ressource existante, la nappe de Loire. L'usine a été mise en service en 1983, avec certains ouvrages datant de 1920. Située en zone inondable, elle est construite sur pilotis. Ainsi, en cas de crue, les équipements ne sont pas arrêtés tant que l'approvisionnement en eau brute est assuré et que l'électricité est maintenue.

## Maintenir les capacités de production de l'usine en cas de crue

Les objectifs de la sécurisation sont de conserver la même ressource et de maintenir des capacités de production à 700 m<sup>3</sup>/h afin de suppléer en eau potable **l'ensemble des communes de l'agglomération en cas de besoin** soit environ 70 000 habitants au total.

En matière de process de traitement, la nouvelle filière mise en œuvre répond à différents objectifs : le traitement de la turbidité quelle que soit la situation de la Loire, le traitement du fer et du manganèse, le traitement de la matière organique quelle que soit la situation de la Loire, l'élimination des micropolluants, la mise en équilibre calco carbonique, et enfin, la désinfection.

La modification du process nécessite l'ajout d'un local pour le stockage de réactifs et d'un nouveau bâtiment abritant un procédé de pointe, le Claricarb-R® mis au point par la société Stereau et qui va permettre de traiter la turbidité et la matière organique en cas de crue. Les filtres à charbon existants ont été transformés en filtre à sable, afin d'affiner le traitement et éliminer les particules résiduelles. L'étape finale de désinfection est également améliorée avec la construction d'une nouvelle bache d'eau traitée qui assurera



(de gauche à droite) Vincent Pégoud, directeur général délégué Saur Centre est, Patrick Bléthon, président exécutif Saur - Stereau, Fabrice Berger, Vice-président de Nevers Agglomération, Denis Thuriot, Président de Nevers Agglomération et Maire de Nevers, Isabelle Bonnicel, Vice-présidente de Nevers Agglomération déléguée à l'eau, Michèle Thomas, conseillère communautaire et Hugo Bardi, directeur général Stereau. © Nevers Agglomération

un meilleur temps de contact avec le chlore et permettra d'optimiser la désinfection de l'eau même en conditions dégradées (période de crue).

En matière de sécurisation électrique, les travaux ont pris en compte la création d'un dispositif de secours pour le maintien en fonctionnement de l'usine de traitement de l'eau potable en cas de coupure générale électrique. L'ensemble des équipements, créés ou réhabilités, ainsi que leurs accès sont adaptés au risque inondation. Enfin, des panneaux photovoltaïques seront installés sur les toitures. L'énergie produite sera utilisée en autoconsommation. Toute la filière a été pensée pour maîtriser la consommation énergétique, le nombre de consommables et les produits de traitement utilisés, grâce à la pose de capteurs de suivi de la qualité de l'eau à toutes les étapes de traitement.

## Investissement et financement européen

Le projet « Travaux de sécurisation d'une station de production d'eau potable » a fait l'objet d'un investissement total de : **7 028 878,80 € TTC.**

La contribution du Fonds Européen de Développement Régional s'élève à 750 000 € au titre du programme de coopération « Programme Opérationnel Interrégional FEDER Loire » pour la période de programmation 2014-2020. L'investissement relève de la priorité « Union énergétique et climat ».



En marge de l'inauguration de l'usine organisée lundi 17 février, le nouveau nom de l'eau de l'agglomération a été dévoilé : il s'agit de **La Neversoise**. Un quizz avait été lancé auprès de l'ensemble des habitants du territoire pour trouver ce nouveau nom.

## Pour les poules, ça roule !

En 2018 Nevers Agglomération a lancé l'opération « Adopte un Bec », opération initiée en faveur de la réduction des déchets alimentaires qui composent une part majoritaire de nos poubelles. Cette première édition avait connu un succès tel qu'il fut logique pour Nevers Agglomération de relancer le dispositif en 2019. Début janvier 2020, les heureux adoptants de gallinacés étaient nombreux sur le parking de la collectivité.

En 2018, la première édition d'« Adopte un Bec » a permis à **936 poules** de trouver refuge au sein des 351 foyers inscrits. Un chiffre qui a logiquement entraîné le renouvellement de l'expérience. En septembre 2019, Nevers Agglomération a donc lancé



Préparer les poules pour le transport se révèle difficile. © Nevers Agglomération



Une poule prête pour le départ dans sa nouvelle famille.  
© Nevers Agglomération

les inscriptions pour une nouvelle distribution qui s'est déroulée début janvier 2020. À cette occasion, les chiffres sont encore plus éloquentes. **1 036 poules** ont trouvé preneurs et 365 foyers ont agrandi leur « famille ».

Capables d'ingérer jusqu'à 150 kg de déchets alimentaires par an, les poules sont un excellent moyen de réduire la quantité de déchets de leurs propriétaires. C'est pourquoi la majorité des gens qui possèdent déjà des poules ont souhaité en acquérir de nouvelles (54 % des adoptants).

La commune la plus représentée en termes d'adoptants est la commune la moins rurale du territoire, Nevers, avec 30 %. Ce chiffre montre que l'adoption des poules se démocratise et que la réduction des déchets est un sujet auquel sont de plus en plus sensibilisés les habitants.

## Après les fêtes, des nouvelles de vos sapins !

Comme depuis plusieurs années maintenant, Nevers Agglomération a proposé, en partenariat avec les communes volontaires, de collecter vos sapins de Noël pour leur donner une 2<sup>e</sup> vie.

Cette année, sept communes du territoire : Nevers, Pougues-les-Eaux, Challuy, Coulanges-lès-Nevers, Saincaize-Meauce, Varennes-Vauzelles et Parigny-les-Vaux, ont participé à cette initiative, avec des dates de collecte allant du 26 décembre au 10, 20 ou 23 janvier 2020. Au total ce sont presque 12 tonnes de sapins qui ont été collectées dans ces points d'apports volontaires. Varennes-Vauzelles sort cette année avec les félicitations du jury, avec 100 % des sapins collectés qui ont été broyés et qui seront réutilisés sur des parterres spécifiques et acidophiles ou comme désherbant pour tracer et matérialiser des cheminements dans les espaces publics !



Les sapins du territoire qui n'ont pas pu être broyés, ont été récupérés par les services de Nevers Agglomération et acheminés en déchèterie professionnelle. Ils seront par la suite transférés à la plateforme de compostage Veolia située à Cogny (à 60 km de Nevers) où ils seront compostés.



## La Nièvre a enfin son Hélicismur

**Les urgentistes nivernais l'attendaient depuis 25 ans. L'Hélicismur est arrivé au Centre hospitalier de l'agglomération de la Nièvre, début janvier. En réduisant le temps de transport vers les CHU ou depuis le théâtre d'un accident, ce sont les chances de survie des patients qui augmentent.**

C'était une aberration dénoncée par le monde médical et les élus de la Nièvre depuis des décennies. Alors que le département est le plus éloigné du CHU de Dijon, il était le seul de Bourgogne à ne pas être équipé d'un Hélicismur. Une hérésie désormais effacée : depuis le 6 janvier, un hélicoptère sanitaire est installé sur l'hélistation du Centre hospitalier de l'agglomération de Nevers (CHAN). « Cela faisait vingt ans que je l'attendais, je n'y croyais plus », confiait une urgentiste d'un hôpital nivernais, à la veille de l'inauguration en grande pompe de l'appareil.

Par la voie des airs, il faut 45 minutes pour aller de Nevers à Dijon, quand trois heures et demie sont nécessaires par la route, avec la barrière morvandelle au milieu. « Le temps nous est compté, quand on gagne des minutes, ce sont des vies sauvées », a rappelé le Dr Jacques Ballout, président de la Commission médicale

d'établissement du CHAN, tandis que Jean-Michel Scherrer, directeur, confirme : « cet hélicoptère optimise le temps médical, qui est rare et précieux sur ce territoire. »

Pour Denis Thuriot, président de Nevers Agglomération et du conseil de surveillance du CHAN, « cet Hélicismur répare une injustice, car Nevers et la Nièvre ont été laissés pour compte trop longtemps ; c'est moins de morts, moins de handicaps, moins de souffrances ». Au-delà de l'égalité des chances pour les malades nivernais, l'hélicoptère « sera aussi un facteur d'attractivité pour de futurs urgentistes ».



Dr Laurence Carlier, chef du service Pédiopsychiatrie du Centre hospitalier de l'agglomération de Nevers. © Nevers Agglomération

## De nouveaux moyens face au mal-être des ados

En moins de deux ans, sous l'impulsion du Dr Laurence Carlier, chef du service Pédiopsychiatrie, le Centre hospitalier de l'agglomération de Nevers (CHAN) s'est doté de deux services d'accueil pour les 11-18 ans : l'Unité rapide d'intervention et de crise pour les adolescents de la Nièvre (URICAN), créée fin 2018, et Cap'Ados, un accueil de jour de dix places ouvert à l'automne 2019.

« L'adolescence est le crépuscule de l'enfance et l'aube du passage à l'âge adulte. C'est un temps de la vie complexe, le temps des transformations physiques, psychologiques, sociales, qui met en

jeu des mécanismes puissants », a rappelé Laurence Carlier lors de l'inauguration, en janvier. « La Nièvre était très en retard en termes de prise en charge pédiopsychiatrique. »

Le harcèlement amplifié par les réseaux sociaux, les addictions diverses, l'influence des jeux vidéo - avec un alarmant phénomène Fortnite - exacerbent les maux adolescents et les situations de crise : « URICAN en est déjà à 1 000 actes depuis son ouverture », souligne la spécialiste, qui se penche désormais sur la « prévention précoce », pour les 0-3 ans, où des soucis inédits apparaissent, comme « les bébés toxicos au portable ».

## L'Agglomération se donne les moyens de sa croissance

**Passée en quelques années de 150 à près de 220 salariés, Nevers Agglomération a adapté en conséquence son service de ressources humaines pour éviter une crise de croissance. Avec un double objectif : le bien-être de ses agents et le service rendu aux habitants.**

Naguère invisibles dans le millefeuille des collectivités locales, les intercommunalités ont pris de l'épaisseur et du poids en quelques années, notamment sous l'effet des nouvelles lois. Nevers Agglomération n'échappe pas au phénomène : entre transferts de compétences et mutualisation de services, ses « troupes » sont passées de 150 à près de 220 agents - fonctionnaires et contractuels - en moins de six ans. Soit l'équivalent d'une solide PME.

Pour accompagner cette croissance et anticiper ses prochains épisodes, le service des ressources humaines de l'Agglomération s'est « musclé » lui aussi. Aux commandes, un directeur qui écrit la partition, une cheffe de service qui la met en musique, et trois pôles qui l'exécutent en virtuoses : gestion administrative (paie, congé, carrière), emploi et compétences (formation, mobilité, recrutements), relations sociales et qualité de vie au travail.

« L'agglomération est née en 2003, c'est très jeune si l'on compare avec la longue histoire des communes qui ont plus de 200 ans », explique le directeur, Sylvain Hubert. « Les réflexes ne sont donc pas les mêmes, et notre institution continue de grandir ; elle arrive, si l'on peut dire, à sa majorité. Le rôle des ressources humaines est d'accompagner l'ensemble des services dans cet âge adulte, vers davantage de responsabilités. »

Place à la stratégie, à l'adaptation aussi à l'air du temps : « Nevers Agglomération est le reflet de qui s'exprime dans la société. Les agents veulent arriver à mieux concilier leur vie personnelle et leur travail. C'est pourquoi nous facilitons par exemple le télétravail ou le cumul d'emplois. Les agents veulent aussi plus de reconnaissance et de pouvoir d'achat, et c'est dans cet esprit que nous avons mis en place, en 2019, le RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel). »

Le management, la formation et la mobilité interne sont au cœur des préoccupations dans cette période de transition ; des dispositifs innovants sont à construire, avec pour clefs de voûte le dialogue social, le respect et la bienveillance.



© Adobe Stock



© Nevers Agglomération

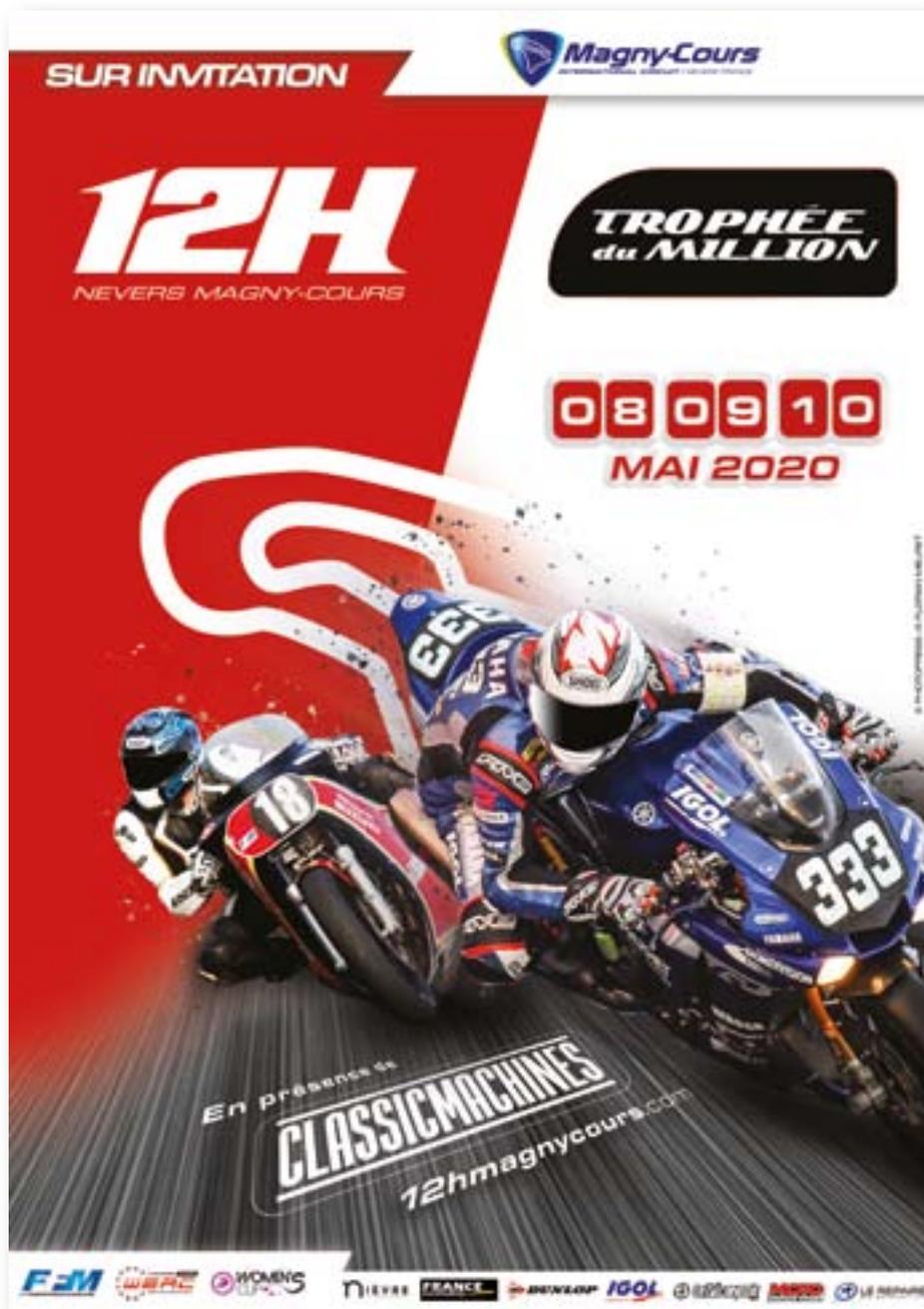
### Le mot d'Alain Herteloup

Vice-président en charge des ressources humaines

« En six ans, Nevers Agglomération a beaucoup changé. Les transferts de compétences et le développement des technicités ont engendré un nombre important de recrutements, qui ont eu un effet direct sur le service des ressources humaines (RH). Il a fallu le développer, afin que ses fonctions s'exercent dans des conditions éthiques, dans le respect des personnes et de leur travail.

Renforcer les RH, c'est être attentif à la vie des salariés, tant sur le plan physique que psychologique. C'est aussi préparer l'avenir : depuis trois ans, nous travaillons sur la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, pour anticiper l'évolution des effectifs et des techniques. La fonction RH doit être vigilante sur la responsabilité de la collectivité dans

le parcours personnel et professionnel. Par exemple en renforçant la formation continue, ou en encourageant la mobilité interne ; casser la routine, c'est sain. On ouvre la fenêtre de la connaissance d'autres services, d'autres pratiques. Et on ouvre la fenêtre de la reconnaissance, car c'est extrêmement valorisant pour un agent de changer ainsi de métier. »



Communauté d'agglomération de Nevers  
124, route de Marzy - CS 90041  
58027 Nevers cedex  
Tél. : 03 86 61 81 60 - Fax : 03 86 61 81 99  
Email : [hotel.communautaire@agglo-nevers.fr](mailto:hotel.communautaire@agglo-nevers.fr)  
Site : [www.agglo-nevers.fr](http://www.agglo-nevers.fr)  
Facebook : [www.facebook.com/NeversAgglomeration](http://www.facebook.com/NeversAgglomeration)

#### Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h  
le vendredi jusqu'à 17h.

- ▮ Directeur de la publication : Denis Thuriot
- ▮ Co-directeur de la publication : Jean-Pierre Devillechaise
- ▮ Rédactrice en chef : Caroline Gaffet
- ▮ Rédaction : Caroline Gaffet - Didier Henry - Sébastien Chabard  
Nathan Gounot
- ▮ Photographies : Youri Gavriloff
- ▮ Conception graphique : Renaud Scapin - 85, rue Camille Barrère  
58400 La Charité-sur-Loire - Tél. : 03 86 69 41 41
- ▮ Impression : Inore Groupe Impression.  
Tirage à 38 000 exemplaires.  
Magazine imprimé sur papier couché certifié PEFC™  
N° ISSN : 2267-4829 - Dépôt légal à la publication

#### Information collecte et sacs jaunes

▶ N° Vert 0 800 100 311





# LA PISCINE EST-ELLE OUVERTE AUJOURD'HUI ?

RETROUVEZ CETTE INFO  
DANS L'APPLICATION

9:41

**NEVERS  
AGGLO**  
*dans ma*  
**POCHE**

L'APPLICATION  
"NEVERS AGGLO  
DANS MA POCHE"  
EST DISPONIBLE SUR

